



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



13083692

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'Arlon, le **24 MAI 2013**

Greffe

N° d'entreprise : 0407.232.625

Dénomination (en entier) : Entreprises Homel Frères

(en abrégé) :
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue De La Tannerie Jamoigne 19 - 6810 Chiny
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un gérant

Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2013

L'assemblée décide de nommer monsieur Motch Emmanuel, domicilié Rue de la Chavée 16 à 6810 JAMOIGNE, en tant que gérant avec effet immédiat.

Dorénavant, la société sera représentée par deux gérants, à savoir :

- Mr MOTCH Alain
- Mr MOTCH Emmanuel

Chaque gérant a pouvoir de signature et peut accomplir seul tous les actes d'administration et de disposition qui intéressent la société dans les limites prévues par les statuts.

Motch Alain
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.